

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE SURFACE, SOUTERRAINES  
ET AÉRIENNES

**SECTION I**

DESCRIPTION DES TRAVAUX

**1.** Les travaux peuvent comprendre la réfection du pavage, la reconstruction ou le renforcement en tout ou en partie de la structure de chaussée, la réfection des trottoirs en tout ou en partie, la réfection des bordures et des cours d'eau, la pose d'une couche d'usure de la chaussée et la pose de drainage de manière à éliminer des fossés de drainage de rue ainsi que la construction de trottoirs et de pistes cyclables. Ils peuvent également comprendre la réfection ou la construction de conduites municipales d'aqueduc, d'égouts sanitaires, pluviaux ou unitaires, de regards d'égout, de puisards, de branchements d'aqueduc et d'égout, de poteaux d'incendie, de vannes d'aqueduc et autres accessoires ou travaux connexes d'aqueduc et d'égout de même que la réfection ou la construction du réseau d'éclairage et des signaux lumineux.

Ces travaux peuvent également nécessiter, sans s'y limiter, des acquisitions de terrains ou de servitudes, des dépenses de diverses natures, telle la signalisation, la communication et le préachat de matériaux, des travaux mineurs de déplacement de réseaux d'utilités publiques ainsi que tout autre ouvrage connexe.

**SECTION II**

LOCALISATION DES TRAVAUX

**2.** Les travaux sont localisés à divers endroits et tronçons de rue relevant de la compétence de proximité.

### SECTION III

#### ESTIMATION DU COÛT

**3.** Le coût des travaux décrits à l'article 1 est estimé à 25 742 000 selon la répartition suivante :

1° arrondissement La Cité :	3 219 000 \$
2° arrondissement Les Rivières :	1 531 000 \$
3° arrondissement Sainte-Foy – Sillery :	3 946 000 \$
4° arrondissement Charlesbourg :	3 594 000 \$
5° arrondissement Beauport :	3 582 000 \$
6° arrondissement Limoilou :	3 960 000 \$
7° arrondissement La Haute-St-Charles :	1 957 000 \$
8° arrondissement Laurentien :	3 268 000 \$
9° divers travaux et imprévus :	685 000 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>25 742 000 \$</b>

Annexe préparée le 5 novembre 2008 par :

---

Marie Rosan, ing. jr  
Service de l'ingénierie

Annexe cosignée le 5 novembre 2008 par :

---

Ève Francoeur, ing.  
Service de l'ingénierie